



Conseil municipal | Séance du 24 mars 2022

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2022-03-24-16 | Finances communales - Budget principal de la ville - Décision modificative n°1-2022
Sur le rapport de Monsieur Moise Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 18 mars 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 24 mars, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moise, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moise, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Monsieur Serge Gouet.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Catherine Olivier donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Hubert Wulfranc donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Murielle Renaux, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu.

Etaient excusés :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier, Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Aube Grandfond-Cassius

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2021-12-09-5 du conseil municipal adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2022,
- La délibération statuant sur les affectations de résultats,

Considérant :

- Que cette deuxième décision intègre :
 - Les écritures de reprise du compte administratif à savoir l'affectation des résultats de l'exercice 2021,
 - Les reports de crédits 2021 en section d'investissement,

Décide :

- D'adopter la décision modificative n°1 comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				2 991 496,86 €	
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant	
DASE	▪ Fournitures de petit équipement	60632	011	2 373,00 €	
DASFVA	▪ Autres services extérieurs	6288	011	-2 500,00 €	
	▪ Droit d'auteurs	6518	65	2 500,00 €	
DDT	▪ Maintenance chauffage SORANO période 2019-2020	6718	67	65 645,30 €	
	▪ SORANO : indemnité de rupture anticipée du contrat de chauffage - IDEX ENERGIES	6711	67	426 554,50 €	
DIC	▪ Honoraires (résidence de journalistes -Fabrique de l'info - éducation aux médias)	6226	011	9 535,00 €	
DST	▪ Fournitures autres bâtiments	6068	011	-1 320,17 €	
	▪ Etude végétalisation Cimetières	617	011	5 832,00 €	
DRG	▪ Subvention budget annexe Rive Gauche	65738	65	200 000,00 €	
DUNSI	▪ Maintenance informatique	6156	011	90 000,00 €	
	▪ Prestation logiciel comptable (Passage M57)	6288	011	17 000,00 €	
DFCP	▪ Etude fiscalité	6226	011	6 000,00 €	
	▪ Provisions au DFCP		011	1 349 877,23 €	
				65	500 000,00 €
				67	200 000,00 €
	▪ Dotations aux amortissements	6811	042	120 000,00 €	

RECETTES				2 991 496,86 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DFCP	▪ Résultat de fonctionnement reporté	002	002	2 991 496,86 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				4 453 385,07 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDT	◆ NPNRU			
	▪ MEDIATHEQUE - aménagements terrains	2312	23	34 870,00 €
	▪ MEDIATHEQUE - frais d'études	2031	21	1 728,00 €
	▪ PROJET COMMERCIAL - aménagements terrains	2128	21	23 616,00 €
	▪ SORANO	2128	21	205 410,00 €
	▪ Maison du Citoyen - frais d'études	2031	21	5 565,00 €
	▪ Chauffage - compte de tiers	45410	45	25 000,00 €
	▪ Frais d'études - projet Toufflet	2031	21	4 200,00 €
DST	▪ Acquisition visiophone	2135	21	1 320,17 €
	▪ Travaux divers		21	298 600,00 €
	▪ Véhicules	2182	21	33 000,00 €
	▪ Matériel / outillage	2188	21	-22 700,00 €
DUNSI	▪ Equipement Sonorisation	2183	21	14 800,00 €
	▪ Equipement réseaux	2183	21	55 000,00 €
DFCP	▪ Provisions au DFCP		20	500 000,00 €
			21	785 733,06 €
			23	500 000,00 €
DFCP	▪ Reports 2021			1 987 242,84 €

RECETTES				4 453 385,07 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDT	▪ Chauffage - compte de tiers	45420	45	25 000,00 €
	▪ NPNRU		13	-64 745,05 €
DFCP	▪ Résultat d'investissement reporté	001	001	2 856 699,22 €
DFCP	▪ Dotations aux amortissements		040	120 000,00 €
DFCP	▪ Reports 2021			1 516 430,90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moysse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/03/2022

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20220324-lmc125402-DE-1-1

Affiché ou notifié le 29 mars 2022